

MANUEL D'UTILISATION DES INCUBATEURS MG 50-70-100

Avant de se consacrer à la mise en route de la couveuse, il est conseillé d'étudier attentivement le manuel afin de découvrir et d'évaluer au fur et à mesure les caractéristiques techniques, les fonctions de chaque élément et le niveau de sécurité garantie par le produit.

DEBALLAGE DE LA MACHINE

Sortir l'incubateur du carton d'emballage et retirer chaque élément fixés avec du ruban adhésif à l'intérieur.

Vérifier la présence des éléments énumérés ci-après :

Réf : modèle MG 50 Junior Special

- 1 manuel d'utilisation;
- 1 thermomètre à mercure (° F) + boîte ;
- 1 cuvette pour humidification ;
- 1 casier métallique d'incubation et d'éclosion ;
- 1 fusible de rechange 2 A.

Réf : modèle MG 70/100 Family

- 1 manuel d'utilisation ;
- 1 thermomètre à mercure (° F) + boîte ;
- 1 cuvette pour humidification ;
- 2 plateaux d'incubation en métal ;
- 1 casier d'éclosion en métal ;
- Ressorts presse œufs
- 1 fusible de rechange 2 A.

Réf : modèle MG 100/150 B.Family

- 1 manuel d'utilisation ;
- 1 thermomètre à mercure (°F) + boîte ;
- 1 hygromètre à bulbe humide (° F) + boîte ;
- 1 flacon capacité 100 cc ;
- 2 mèches en coton ;
- 1 cuvette pour humidification ;
- 1 doseur de l'eau ;
- 3 plateaux d'incubation en métal ;
- 1 casier d'éclosion en métal ;
- Ressorts presse œufs
- 1 fusibles de rechange 2 A.

L'incubateur est en outre équipé d'un câble électrique (long environ 2 m) avec fiche avec terre pour le branchement au courant 220/230V monophasé, 50-60 Hz.

La plaque signalétique, située à l'arrière, mentionne la capacité d'absorption, la puissance électrique de l'incubateur, le numéro de matricule et la date de production.

NOTE : Vérifier que la colonne du thermomètre e de l'hygromètre ne soit pas séparée



POSITIONNEMENT, RACCORDEMENT ET PREPARATION

Le local, où l'appareil sera installé, devra être suffisamment aéré, sec et avec une température constante comprise entre 17-23° C.

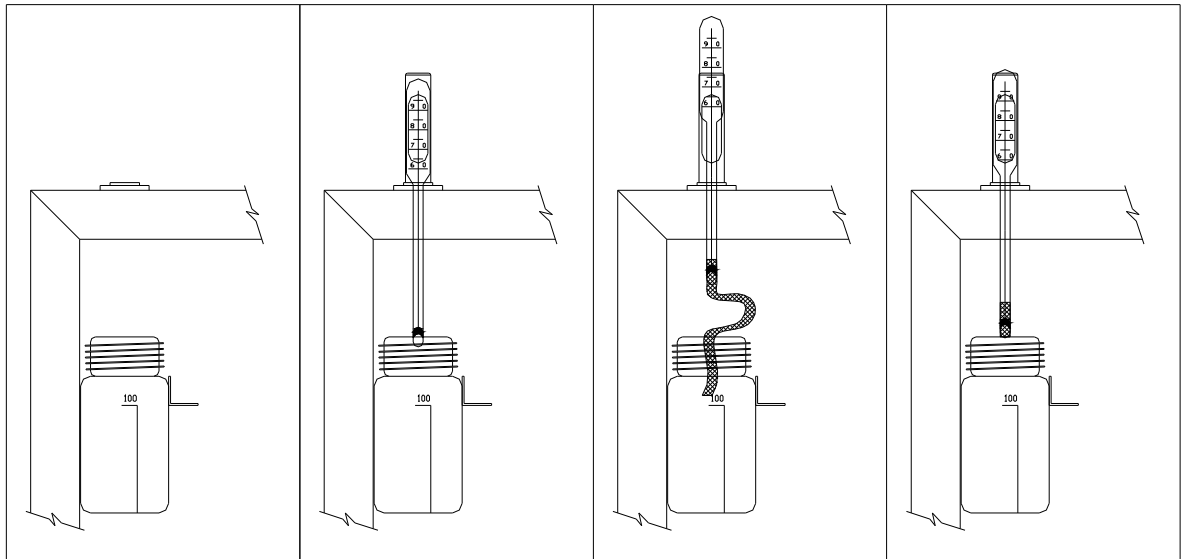
Poser l'incubateur sur un plan stable, non incliné, sans vibrations, et si possible à proximité d'une prise de courant facilement accessible.

Pour le branchement au réseau n'utiliser que des prises munies de mise à la terre.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'usage impropre, d'emplacement impropre, de raccordement à des appareils non autorisés ou de modification par un personnel non autorisé.

Insérer le thermomètre en position verticale dans le logement situé sur le côté droit de la couveuse et enfilez ensuite la boîte plastique de protection.

Le modèle MG 100/150 B. Family est fourni d'un hygromètre à bulbe humide. Il faudra suivre les instructions illustrées ensuite:



①

Remplir la cuvette en utilisant le doseur en dotation.

②

Insérer l'hygromètre en donnant attention afin que le bulbe reste 2 cm hors de l'eau.

③

Il est indispensable que l'extrémité de la mèche qui enveloppe le bulbe de l'hygromètre trempe dans l'eau du flacon.

④

Enfiler la boîte plastique de protection et contrôler constamment le niveau de l'eau dans la cuvette.

Attention : il est indispensable que l'extrémité de la mèche qui enveloppe le bulbe de l'hygromètre trempe dans l'eau du flacon . La relation s'effectue par capillarité car si la mèche est sèche, l'hygromètre indique alors la température et non l'humidité.

Avant de passer à l'utilisation de l'unité, il faut effectuer un nettoyage soigné intérieur et extérieur de celle-ci, comme indiqué plus précisément ci-après dans le relatif paragraphe.

Pour une humidification correcte pendant la phase d'incubation, verser de l'eau tiède dans la cuvette fournie et la mettre sur le fond de la couveuse sous le casier d'éclosion.

Pour les modèles MG 70 et MG 100, extraire les tiroirs métalliques et placer graduellement les œufs en incubation avec **la pointe tournée vers le bas**¹. Dans le cas on reste de la place inutilisée à l'intérieur des berceaux porte-œufs utiliser les ressorts spéciaux en dotation en les positionnant sur les mêmes. Quand la couveuse atteint la température de travail insérer les tiroirs dans les relatifs logements.

Pour le modèle MG 50 il faudra placer les œufs en position horizontale entre les barres de la grille tourne œufs.

☞ **ATTENTION** : la température de travail pour le model MG70/100 Family et MG50 J. Special doit être **101°F (38,3°C)**, et pour le model MG100/150 B. Family doit être **99,7°F (37,7°C)**.

UTILISATION ET REGLAGE

Pour mettre en marche la machine, brancher la fiche à l'alimentation, activer la machine en agissant sur l'interrupteur général 0/I et, avant d'introduire les œufs, attendre que l'incubateur atteigne la température de fonctionnement.

Sur la couveuse il trouve collocation le thermostat analogique que est réglé par la fabrique, quand le même est alimentée, le "led" vert -PWR- résulte allumé, l'allumage continu ou intermittent du "led" rouge -ON- indique la mise en activité du chauffage.

Se recommander de donner toujours attention au thermomètre à mercure qui devra indiquer avec précision 101°F pour les modèles MG 50 & MG 70 et 99,7°F pour le modèle MG 100.

Si le thermomètre n'atteigne pas la température de travail, il faut calibrer le thermostat comme suivant:

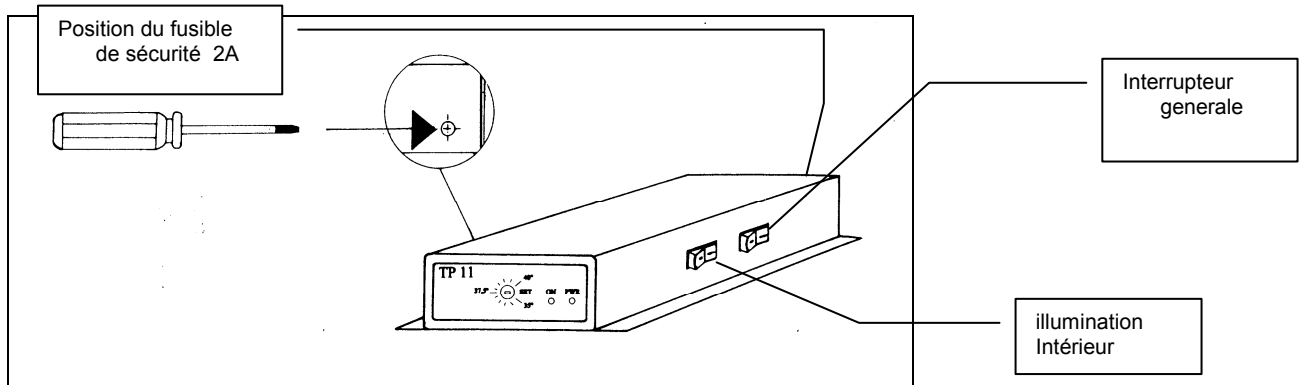
- modifier la température (si nécessaire) avec un tournevis, en agissant sur la vis de régulation, et en portant la flèche de référence -SET- en correspondance de la valeur demandée.

Si avec la vis de régulation frontale (SET) on n'est pas en mesure d'ajuster précisément la température, par exemple à cause de la réalisation du fond d'échelle, il faudra calibrer l'instrument; à ce propos serait-il nécessaire de se munir d'un spécial tournevis de petites dimensions avec lequel il faudra tourner sensiblement le « trimmer » placé dans le trou à gauche du thermostat (Fig.1). Attendre ensuite la stabilisation de la température avant procéder avec des autres corrections.

¹ Il est signalé que, pour assurer le développement embryonnaire, les œufs devront être positionnés obligatoirement avec la chambre à air (arrondi de l'œuf) tournée vers le haut.



(Fig. 1)

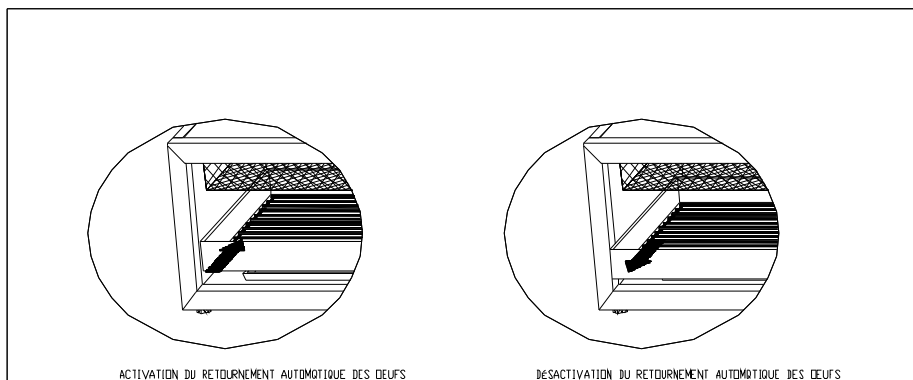


IMPORTANT : si toutes les tentatives d'étalonnage de l'appareil devaient s'avérer inutiles, ne retirer sous aucun prétexte le thermorégulateur de son logement pour effectuer des opérations impropres et non autorisées ; contacter le fabricant pour les réparations ou remplacements éventuels.

L'éclairage intérieur de la machine (qui doit être éteint pendant le fonctionnement) est commandé par l'interrupteur situé sur le tableau de commande.

Une fois la température de fonctionnement atteinte le niveau mise en route, pour les modèles MG 70 & MG 100 il faudra insérer les paniers d'incubation avec les œufs prêts pour l'incubation². Pendant cette opération il faut donner attention spéciale afin de greffer les petites clés dans les fentes spéciales de la barre tourne œufs. L'automatisme de retournement s'activera en automatique lors de l'allumage de la machine³.

Avec référence au modèle MG 50, pour activer l'automatisme de retournement des œufs il faudra avancer le casier bien comment illustré dans la figure 2. C'est nécessaire de se rappeler que deux jours avant la naissance il faudra désactiver le système d'automatisme sous mentionné. Ceci sera possible en reculant légèrement le tiroir d'environ 1 cm.



² Dans le cas on reste de la place inutilisée à l'intérieur des berceaux porte-œufs utiliser les ressorts spéciaux en dotation en les positionnant sur les mêmes.

³ On doit préciser que si la couveuse est fournie d'un système de retournement manuel il faudra se rappeler de tourner les œufs deux fois par jour (une fois dans la matinée et une fois dans la soirée).

HUMIDITE

Il est important de comprendre qu'il ne peut y avoir aucune règle précise pour la quantité d'eau exigée dans un incubateur parce-que les variables suivantes entrent en jeu:

- Humidité ambiante dans la chambre (affecté par le temps et votre environnement local).
- L'espèce des œufs
- La porosité de la coquille de l'œuf (peut varier selon les différents types d'œufs)
- La saison (Un environnement chaud comporte d'habitude une haute humidité ambiante et les œufs en pondaison vers la fin de la saison ont tendance à être plus poreux)

L'exigence d'eau dans l'incubateur peut être contrôlée en pesant les œufs (un œuf devra résulter libre du 13-15% de son poids pendant l'incubation) ou en effectuant le mirage (la descente de la chambre à air devra être approximativement de 1/3 de l'œuf).

Pour les éclosions subséquentes vous pourrez augmenter ou diminuer la quantité d'eau selon vos découvertes avec votre première éclosion. Si vous avez des incertitudes, il est meilleur d'ajouter peu d'eau que trop - plusieurs œufs ne sont pas pondus par l'excès humidité (l'excès d'humidité est une des causes plus considérables des mal-réussites des éclosions). Souvenez-vous, la profondeur de l'eau dans la cuvette ne fait aucune différence pour le niveau d'humidité dans l'incubateur; c'est la superficie qui compte!

Pour le modèle MG 100/150 la lecture de l'humidité s'effectue au moyen de l'hygromètre à bulbe humide, les valeurs correctes devront être ces indiqués dans le tableau des valeurs moyennes d'humidité rapportés ci-dessous, qui varient en fonction de l'espèce animale.

Pour réguler le taux d'humidité à l'intérieur de l'incubateur, il faut varier la surface des cuvettes ; en augmentant la surface d'évaporation d'eau on augmente l'humidité et inversement.

TABLEAU INDICATIF DES VALEURS MOYENNES D'HUMIDITE		
ESPECES	INCUBATION	ECLOSION
POULE RACE LEGERE	82°F = 47%	88°F = 62%
POULE RACE LOURDE (BROILER)	84°F = 52%	88°F = 62%
FAISANE – PERDRIX GRISE – CAILLE – PERDRIX ROUGE	78-80°F = 38-43%	86-88°F = 56-62%
DINDE - PINTADE	82-84°F = 47-52%	88°F = 62%
OIE - CANARD (de BARBARIE / SAUVAGE / MANDARIN / KAKI / KAMPBELL)	78-80°F = 38-43%	88°F = 62%



MIRAGE

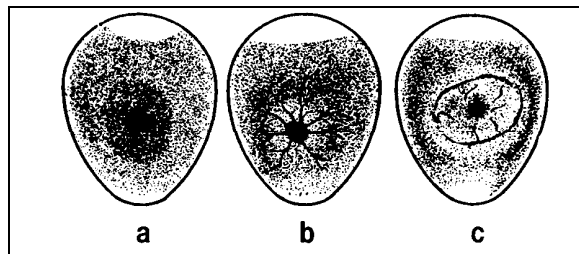
Après le huitième-dixième jour d'incubation (3 jours pour ces qui ont expérience), il est opportun d'effectuer le mirage afin d'identifier et éliminer les œufs éventuellement non fécondés.

En se mettant dans un local obscur et en observant l'intérieur de l'œuf fécondé, à l'aide d'un mire-œufs, on entrevoit l'embryon en développement, ayant la forme d'une petite araignée rougeâtre, constitué du cœur et des petites artères qui se dispersent (b) ; si l'on secoue légèrement l'œuf, on note clairement des oscillations rythmiques de l'embryon.

Au contraire, un œuf non fécondé se présente parfaitement transparent, avec un léger assombrissement qui correspond au jaune.

Le mirage permet d'éliminer les œufs non fécondés ou avec de faux embryon ou embryons morts qui pourraient souiller ou infecter la couveuse.

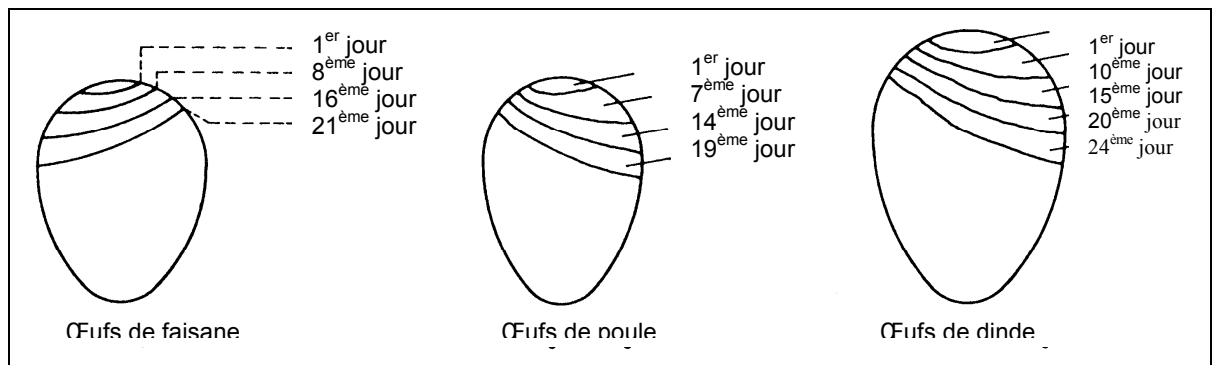
- a) œuf non fécondé
- b) **œuf avec embryon en développement**
- c) œuf avec embryon mort au 5^{ème} – 6^{ème} jour d'incubation



Un contrôle périodique des œufs en phase de développement embryonnaire est nécessaire pour garantir d'excellents résultats d'éclosion.

En effet, en utilisant un mire-œufs avec une puissance suffisante, il est possible d'effectuer le contrôle de la descente de la chambre à air. Les dessins rapportés ci-après illustrent les données relatives aux œufs de poule, dinde et faisane ; si les mesures de mirage correspondent aux lignes du dessin, le développement embryonnaire est correct, le degré d'humidité fourni est donc exact.

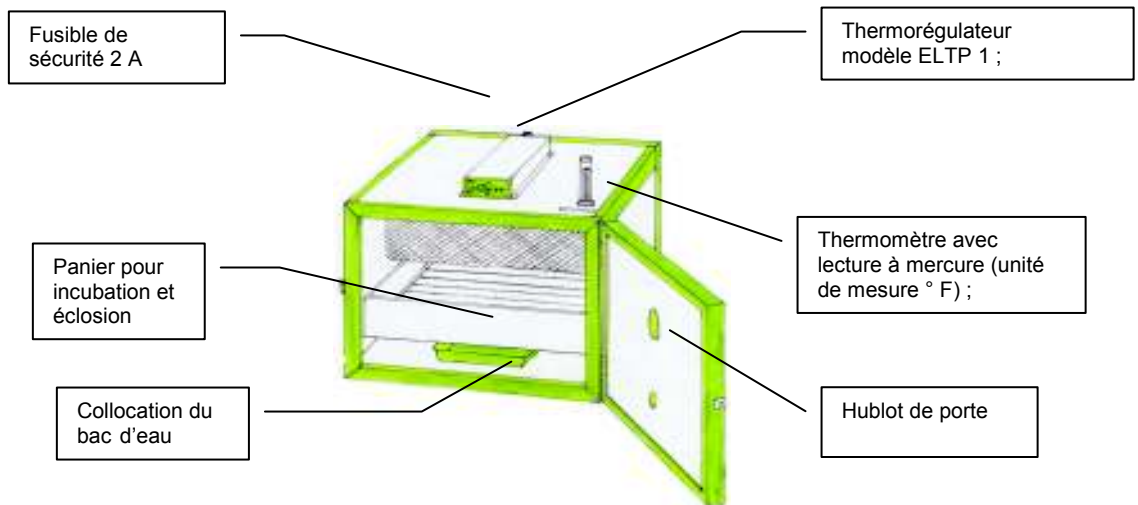
Si en revanche la descente de la chambre à air diffère des exemples rapportés dans le dessin illustratif, il faut modifier les valeurs d'humidité.⁴



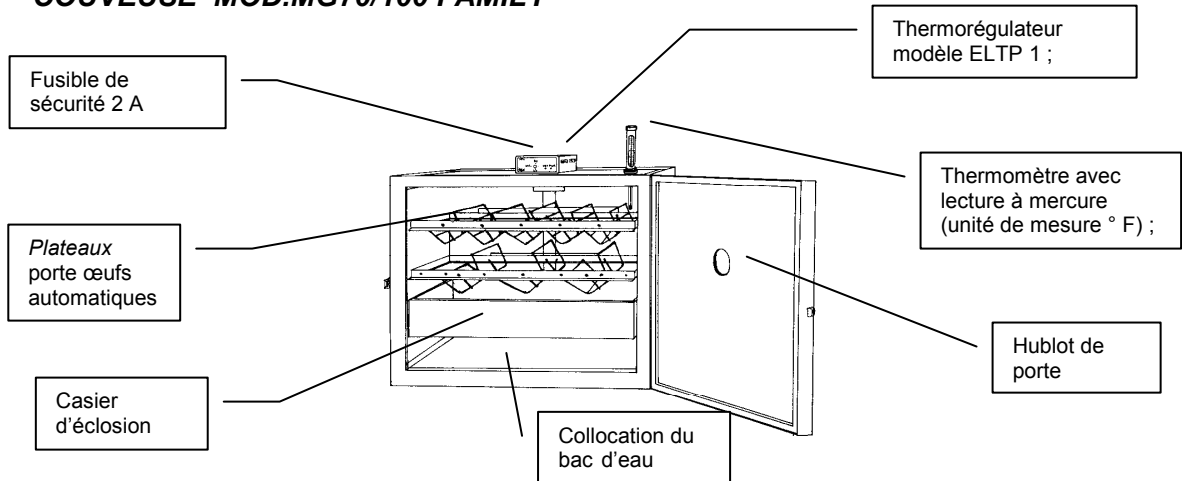
⁴ Il est précisé que si la descente de la chambre à air est plus grande que les références du dessin, il faudra augmenter le degré d'humidité ; au contraire, si elle est inférieure, il sera nécessaire de diminuer l'humidité.

DESCRIPTION

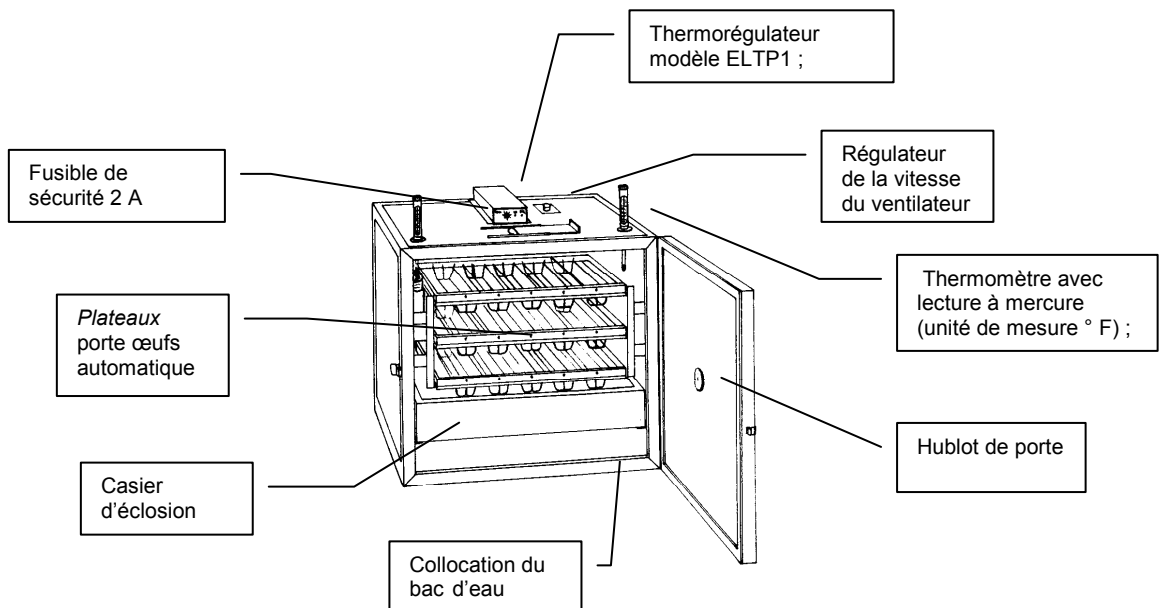
• COUVEUSE MOD. MG50 JUNIOR SPECIAL



• COUVEUSE MOD.MG70/100 FAMILY



• COUVEUSE MOD.MG100/150 B.FAMILY



CONSEILS UTILES

- En l'absence de courant électrique pendant quelques heures, au cours de la période d'incubation, introduire dans la machine une ou plusieurs bouillottes hermétiques remplies d'eau chaude et maintenir la porte fermée⁵.
- Pour les œufs de palmipèdes, après 15 jours d'incubation, il est conseillé d'extraire et de nébuliser les œufs avec de l'eau tiède vaporisée (utiliser des vaporisateurs appropriés stérilisés) et les laisser refroidir au dehors de l'incubateur pendant environ 15 minutes.

Cette opération devra être répétée tous les deux jours, jusqu'à l'avant-dernier jour d'incubation.

- Il est conseillé pour l'incubation avec une fragmentation à cycle hebdomadaire, afin d'éviter des interférences nuisibles entre les différentes phases, de procéder comme suit :
 - a) pendant la période d'éclosion, en relation à chaque cycle, ajouter une deuxième cuvette d'humidification ;
 - b) la période d'éclosion achevée, extraire les deux cuvettes en les nettoyant soigneusement et en introduire une pleine d'eau seulement après deux jours afin de régulariser le taux d'humidité dans la machine.
- Afin d'éviter les problèmes d'infections bactériologiques, le local, dans lequel la machine sera installée, devra être en parfait état d'hygiène et de salubrité.
- Nous tenons à préciser que pendant les opérations d'incubation et surtout pendant l'éclosion, il existe des risques relatifs à l'exposition à des agents biologiques. Nous conseillons donc d'effectuer toutes les opérations relatives à l'incubation et à l'éclosion en utilisant des précautions adéquates telles que :
 - dispositifs de protection individuelle spécifiques (gants en latex jetables, masques de protection des voies respiratoires, blouses jetables avec chaussures relatives) ;
 - nettoyage et désinfection périodique des locaux affectés à l'incubation ;
 - lavage soigné des mains avant et après le contact avec des parties organiques, avec un savon-gel à large spectre d'action biocide ;
 - éviter de manger et de boire dans les incubateurs ou pendant les opérations d'assistance à la machine.

(Ces indications sont fondamentales pour garantir la protection tant des œufs que des opérateurs)

- **Santé et hygiène de l'œuf**

Pour garantir la fécondité et éviter les contaminations en incubation, il est conseillé, pendant le ramassage des œufs, de suivre les indications rapportées ci-après :

- Ramasser les œufs quotidiennement pour éviter leur contamination, les pertes par casse et les dommages en raison de chaleur en été ou de congélation en hiver ;
- Avant d'insérer les œufs dans l'incubateur, les nettoyer avec soin en utilisant un chiffon doux, imprégné d'eau tiède (seulement si les œufs sont très salés) ;
- Les œufs doivent être conservés avec une température de 14 – 16°C.
- Se laver soigneusement les mains avant et après le ramassage des œufs avec un savon-gel à large spectre d'action biocide.

Attention : les œufs doivent être incubés à partir du troisième jour suivant la déposition et pas après le huitième jour.

⁵ La coupure de courant prolongée provoque des sérieux dommages aux œufs en incubation depuis peu de jours, tandis que nous avons observé que, à des stades de croissance plus avancés de l'embryon, la résistance est plus grande.



Modèle MG 50 Junior Spécial

ALIMENTATION ELECTRIQUE	V/Hz	220 / 50
ABSORPTION TOTALE	Watt	100
DIMENSIONS	mm	420 x 520 x 360
POIDS	kg	19
CAPACITE ŒUFS	Poule – Canard sauvage	50-55
	Faisane – Pintade	60-65
	Perdrix grise – Caille et Colin - Perdrix rouge ⁶	100-110
	Dinde – Canard commun	35-40
	Oie	15-20

Modèle MG 70/100 Family

ALIMENTATION ELECTRIQUE	V/Hz	220 / 50	
ABSORPTION TOTALE	Watt	100	
DIMENSIONS	mm	450 x 580 x 430	
POIDS	kg	22,50	
CAPACITE ŒUFS	Poule – Canard sauvage	70	35
	Faisane – Pintade	80	45
	Perdrix grise – Caille et Colin - Perdrix rouge	300	150
	Dinde – Canard commun	60	40
	Oie	18	9

Model MG 100/150 B. Family

ALIMENTATION ELECTRIQUE	V/Hz	220 / 50	
ABSORPTION TOTALE	Watt	170	
DIMENSIONS	mm	560 x 600 x 550	
POIDS	kg	30	
CAPACITE ŒUFS	Poule – Canard sauvage	105	45
	Faisane – Pintade	120	50
	Perdrix grise – Caille et Colin	450	125
	Dinde – Canard commun	90	38
	Oie	27	12

Il faut préciser que les capacités reportées ci dessus se rapportent à valeurs standardisées d'œufs de moyennes dimensions.

Pour l'éclosion il faut considérer la nécessité de garantir l'espace suffisant aux poussins et de favoriser la circulation de l'air.

⁶ Pour garantir une bonne aération et les opérations de retournement journalière pour ces espèces d'animaux on conseillé l'usage du tiroir spécial.



DUREE D'INCUBATION DES DIFFERENTS SUJETS			
ESPECES	JOURS	ESPECES	JOURS
POULE	21	CANARD COMMUN	27-28
CAILLE	16-17	CANARD SAUVAGE	25-26
DINDE	28	CANARD DE BARBARIE	34-35
PINTADE	26	PERDRIX	23-24
PERDRIX GRISE	23-24	FAISANE	24-25
OIE	30	COLIN	22-23

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Pour garantir un fonctionnement parfait et durable de l'appareil, respecter les dispositions suivantes :

- ne pas exposer l'unité aux agents atmosphériques ;
- ne pas utiliser la machine en environnements particulièrement chauds, humides ou froids ;
- déplacer et emmagasiner la machine en lui évitant les chocs ou chutes qui seraient nuisibles à son bon fonctionnement ;
- avant les opérations de nettoyage, débrancher la fiche de la prise de courant ;
- ne pas soumettre le câble d'alimentation à des tensions lors de déplacement de l'unité ;

IMPORTANT : débrancher la fiche de la prise en agissant sur la fiche et non pas sur le câble d'alimentation ; en outre, ne pas utiliser de rallonges inadaptées et non à norme ;

- pour les opérations de nettoyage et de désinfection, suivre attentivement les instructions rapportées à la page suivante.

COMMENT NETTOYER L'INCUBATEUR

Pour garantir une hygiène essentielle pendant l'incubation, il est conseillé de nettoyer la machine avant et après l'utilisation.

Passer sur la partie extérieure de l'appareil un chiffon humide et ne pas utiliser des substances volatiles qui peuvent endommager la surface de l'unité, et désinfecter l'unité en utilisant des désinfectants légers tels que l'alcool.

NOTE : après chaque opération de nettoyage et de désinfection, maintenir en fonctionnement la machine (laisser la porte entrouverte) pendant environ deux heures sans aucune cuvette d'eau, afin d'éliminer l'humidité accumulée pendant l'incubation et le nettoyage ; ainsi le correct fonctionnement sera garanti lors de la prochaine utilisation.



INSTRUCTIONS PRATIQUES POUR LE REMPLACEMENT DE L'AMPOULE

Pour le remplacement de l'ampoule, agir comme suit :

- a) N'acheter que des petites ampoules à poire de 15 W-25 W avec culot E14 ;
- b) **Se rappeler qu'il faut toujours arrêter la machine et débrancher le câble d'alimentation de la prise de courant et laisser refroidir l'ampoule afin d'éviter les dangers de brûlures ;**
- c) Avec un tournevis cruciforme, dévisser les vis de fixation latérales et inférieures de support de la grille de protection ;
- d) Abaisser la grille de protection en la posant sur le fond de la machine ;
- e) Dévisser dans le sens contraire des aiguilles d'une montre l'ampoule à changer (faire attention aux ampoules éclatées et/ou cassées qui pourraient provoquer des coupures ou abrasions) ;
- f) Puis insérer l'ampoule neuve, en la vissant avec soin dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- g) Enfin repositionner la grille de protection, en vissant correctement les vis.

GARANTIE

La machine a été testée fonctionnellement par le fabricant dans chacune de ses parties avant la livraison ou l'expédition.

La garantie du fabricant ne couvre donc pas les dommages causés par un transport incorrect de la machine ; en outre la garantie ne comprend pas les dommages éventuels aux installations électriques et électroniques provoqués par un branchement incorrect au réseau d'alimentation.

La garantie comprend la réparation ou le remplacement de toutes les parties défectueuses relevées dans les 24 mois (12 mois par le producteur et 12 mois par le revendeur) suivant la livraison de la machine au client et n'est valable que si le fabricant est averti du mauvais fonctionnement dans les huit jours à compter de sa détection.

Suite à notre demande, l'envoi des parties défectueuses devra être effectué par le client en franco domicile et dans l'emballage original de la marchandise retenue défectueuse.

Toute l'assistance technique téléphonique est comprise dans la garantie. Tous les frais d'expédition à F.I.E.M. des pièces à remplacer et les frais relatifs à toute intervention technique chez le client sont à la charge du client.

Ne sont pas comprises les indemnisations pour dommages causée par la ferme de la couveuse, ou pour les dommages à la production

Les réparations sous garantie devront être effectuées par un personnel autorisé par le fabricant ; l'inobservation de cette clause entraîne la cessation de la garantie.




REGLEMENTATION DE REFERENCE

Ce produit répond aux exigences essentielles de Compatibilité Electromagnétique et de Sécurité prévues par les Directives :

- 89/336/CEE du 3 mai 1989 et modifications successives (Directive 92/31/CEE du 28 avril 1992 et Directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993) ;
- 73/23/CEE du 19 février 1973 et modifications successives (Directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993) ;

car conçu conformément aux prescriptions des Normes Harmonisées suivantes :

- EN 55022 (*Limits and methods of measurements of radio interferente characteristics of Information Technology Equipment*) ;
- EN 50082-1 (*Electromagnetic Compatibility - Generic Immunity Standard - Part 1: Residential, commercial and light industry*) ;
- EN 60555-2 (*Disturbance in supply systems caused by household appliances and similar equipment Part 2: Harmonics*) ;
- EN 60950 (*Safety of information technology equipment, including electrical business equipment*).

La conformité aux exigences essentielles susdites est certifiée par l'apposition du Label  sur le produit.

Le Label  a été introduit en 1995.

Nous attirons l'attention sur les actions suivantes pouvant compromettre la conformité, outre naturellement les caractéristiques du produit :

- alimentation électrique erronée ;
- installation ou usage erroné ou impropre ou du moins non conforme aux avertissements rapportés sur le manuel d'utilisation fourni avec le produit ;
- remplacement d'éléments ou d'accessoires originaux par d'autres de type non approuvé par le fabricant ou effectué par un personnel non autorisé.

WARNING: THIS EQUIPMENT MUST BE EARTHED.

ATTENZIONE: QUESTA UNITÀ DEVE ESSERE CONNESSA A TERRA.

ATTENTION: CETTE UNITE DOIT ETRE MISE A LA TERRE.

ACHTUNG: DIESES GERAT MUSS EINEN ERDUNGSANSCHLUSS HABEN.

ATENCION: ESTE EQUIPO DEBE ESTAR CONECTADO A UNA TOMA DE TIERRA.

APPARATET MA KUN TILKOPLES JORDET STIKKONTACT. APPARATEN SKALL

ANSLUTAS TILL JORDAT NATUKKAT. LAITE ON LITTETTAVA SUKO-RASIAAN.



Ducatillon
www.ducatillon.com

DECLARATION DE CONFORMITE
Aux termes de l'Annexe II, A du Décret du Président de la République 459/96

LE FABRICANT	Incubatrici F.I.E.M. S.n.c. di Tina Luccini & C.. Via G. Galilei, 3 – 22070 Guanzate (Como) - Italy
---------------------	---

D E C L A R E Q U E

LA MACHINE	Incubateur
-------------------	------------

MODELE	MG 50 J.S – MG 70/100 Family - MG 100/150 B.Family
---------------	--

MATRICULE	
------------------	--

**EST CONÇUE ET REALISEE CONFORMEMENT AUX EXIGENCES
ESSENTIELLES DE SECURITE ET DE SANTE
DU D.P.R. 459/ du 24 juillet 1996 - ANNEXE I.**

La plaque signalétique métallique avec le label  appliquée sur la machine est partie intégrante de celle-ci ; sur la plaque sont indiquées les informations spécifiques de la Directive Machines.

LES NORMES HARMONISEES SUIVANTES ONT ETE UTILISEES POUR REMPLIR CORRECTEMENT LES EXIGENCES ESSENTIELLES DE SECURITE ET DE SANTE DE L'ANNEXE I

- EN 55022 (*Limits and methods of measurements of radio interference characteristics of Information Technology Equipment*) ;
- EN 50082-1 (*Electromagnetic Compatibility - Generic Immunity Standard - Part 1: Residential, commercial and light industry*) ;
- EN 60555-2 (*Disturbance in supply systems caused by household appliances and similar equipment Part 2: Harmonics*) ;
- EN 60950 (*Safety of information technology equipment, including electrical business equipment*).

Guanzate, le.....

le Déclarant



AVANT DE S'ADRESSER AU SERVICE ASSISTANCE

Avant de demander l'intervention de l'assistance technique, il est opportun de contrôler les pannes les plus communes suivantes et d'intervenir conformément.

PROBLEME	CAUSE	SOLUTION
L'unité ne fonctionne pas.	Absence de courant	Contrôler la fiche
	Fiche débranchée	Brancher la fiche
	Interrupteur général « 0/I » sur la position « 0 »	Mettre l'interrupteur sur « I »
	Fusible de sécurité brûlé	Changer le fusible
	Aucun des points indiqués ci-dessus	Contacteur le service assistance
Température de service insuffisante	Mauvais fonctionnement de l'élément chauffant	Contacteur le fabricant
	Thermorégulateur déréglé	Voir instructions pour l'étalonnage
	Thermorégulateur inactif ou en mauvais fonctionnement	Contacteur le fabricant
	Porte ouverte	Fermer la porte
Dispositif de retournement des œufs en mauvais fonctionnement	Motoréducteur en panne	Contacteur le fabricant
Aération forcée insuffisante	Mauvais fonctionnement du ventilateur ⁷	Contacteur le fabricant
L'éclairage intérieur ne fonctionne pas	Interrupteur en position « 0 »	Mettre l'interrupteur sur « I »
	Ampoule brûlée	Remplacer l'ampoule
Colonne de mercure du thermomètre fragmentée	Chocs, chutes accidentelles	Essayer d'exposer le thermomètre pendant quelques minutes à basses températures, sinon remplacer le thermomètre
Impossibilité de modifier la vitesse du ventilateur (réf. MG 100/150)	Le variateur du ventilateur ne fonctionne pas.	Contacteur le fabricant

Toutes tentatives de réparation de la machine, n'étant pas indiquées dans le tableau ci-dessus, sont sévèrement interdites ; contacter toujours le centre d'assistance auprès du fabricant au ► tel. 0039 031 / 97 66 72, fax.0039 031 / 899163.

www.fiem.it / www.fiem.eu – emails : fiem@fiem.it – incubators@fiem.it – info@fiem.it ou le service assistance autorisé dans votre pays.

⁷ Le fonctionnement du ventilateur devra être contrôlé visuellement, son mauvais fonctionnement pourrait compromettre les résultats pouvant être obtenus par l'incubation.



SCHEMA ELECTRIQUE

